

Formation Professionnelle

ALERTE : refus record de demandes de CIF

Sans doute liée à l'annonce de la fin du CIF au 31 décembre 2018 par le Gouvernement (Loi dite « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »), l'UNAGECIF a connu au mois de juin une explosion de la demande, conduisant à la nécessité de devoir refuser un nombre important de dossiers IEG, faute de crédit suffisant pour financement.

Dans les prochains mois, le budget annuel, fortement entamé, devrait être revalorisé par des sommes en attente de pouvoir être injectées.

Aussi, **les salariés dont le dossier a été refusé en juin peuvent encore envisager la possibilité de reporter le début de leur formation de janvier à mars 2019**, afin de déposer à nouveau un dossier pour les commissions d'octobre à décembre (cf. tableau en page 2). **Si le report n'est pas possible**, ils peuvent recourir à un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) auprès de l'UNAGECIF pour étudier toutes les possibilités permises afin de parvenir à l'objectif fixé.



Cette situation regrettable amène FO Énergie et Mines à deux remarques :

■ **Le CIF constitue le seul droit véritable à la formation individuelle**, puisqu'il est le seul parmi les dispositifs offerts aux salariés à ne pas être soumis à l'accord de l'employeur, d'une part, et à permettre d'accéder à des formations de longue durée d'autre part. Sa suppression constitue **une attaque sans précédent des droits individuels** par l'actuel gouvernement qui vise, non pas à permettre de choisir librement son avenir professionnel comme il le prétend, mais à rediriger le « droit à la formation » vers les nécessités de marché.

■ Au regard de l'ensemble du projet de loi, **il devient urgent que les employeurs ouvrent une négociation** avec les organisations syndicales afin de déterminer, ensemble, les possibilités d'optimiser l'accès à des formations qualifiantes et de qualité, correspondant aux besoins de nos entreprises et permettant l'épanouissement des salariés des IEG. **Ce que la loi ne permet plus, la négociation collective est peut-être encore en mesure de le sauver au mieux.**

Formation Professionnelle

ALERTE : refus record de demandes de CIF

Un CPF monétisé, individualisé, qui conduira inéluctablement à l'émergence d'une offre de formation « low-cost » ; un CIF sacrifié au profit de la seule reconversion et sous conditions ; une détérioration des droits des apprentis... **Le Code du travail s'efface encore un peu plus au détriment des plus faibles.**

FO Énergie et Mines invite tous les salariés à participer aux mouvements prévus la semaine prochaine.

TABLEAU DE « RE-SOUMISSION » DOSSIER UNAGECIF EN FONCTION DU REPORT DE LA DATE DE DÉBUT DE FORMATION

Début de formation	janvier 2019	février 2019	mars 2019
Date limite de dépôt de dossier	1 ^{er} août 2018	1 ^{er} septembre 2018	1 ^{er} octobre 2018
Mois de passage en CPP*	octobre 2018	novembre 2018	décembre 2018

* Comité Paritaire Professionnel qui examine les demandes de financement